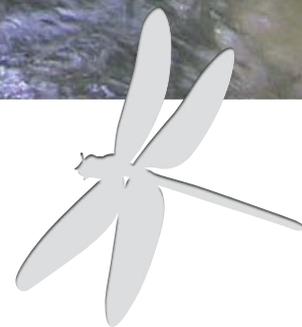


THOIRY et S<sup>t</sup> JEAN DE GONVILLE

A LA DÉCOUVERTE DES



**Marais et ruisseaux de Fenières**  
un espace naturel remarquable

# L'eau du Jura

Trois ruisseaux et plusieurs zones humides adjacentes composent ce magnifique espace de nature. Depuis sa source au hameau de Fenières le ruisseau du même nom s'écoule en direction de l'Allondon, en Suisse. Il est rejoint juste avant la frontière par le Nant de l'Ainé et le Ru de Saint-Jean. Le marais de Fenières, appelé aussi « Grand Marais », est la plus grande des zones humides du secteur.



Le marais et les ruisseaux de Fenières concernent deux communes du Pays de Gex : Saint-Jean de Gonville et Thoiry.



## D'où vient toute cette eau ?

Sur les sommets la Haute-Chaine du Jura, la pluie s'infiltré dans la roche. Elle ressort au pied de la montagne, dans le Pays de Gex, sous la forme de sources. Selon la pente et la quantité d'eau, se forment alors ruisseaux et marais.

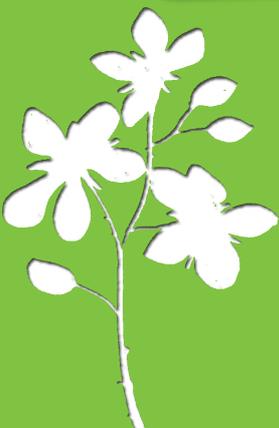


La source du ruisseau de Fenières.



## D'innombrables services gratuits !

Les marais jouent un rôle important pour la rétention et l'épuration de l'eau. En stockant puis en restituant progressivement l'eau comme une éponge, ils régulent les écoulements et assurent aux ruisseaux un niveau d'eau minimal en été. De plus, leurs sols filtrent les polluants et les stockent. Malheureusement, cette capacité de régulation des eaux a été largement entamée par la destruction de vastes surfaces de zones humides, depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle (plus de 70% de ces milieux ont disparu en France).



# Une nature exceptionnelle



L'abondance d'eau convient à des espèces qui ont développés des stratégies surprenantes pour survivre.

Ces espèces sont souvent rares et menacées. Sur le marais et les ruisseaux de Fenières elles résistent aux menaces qui pèsent sur les zones humides.

Avec ses 7 centimètres et ses fleurs verdâtres, on a de la peine à croire que le Liparis appartienne à la luxuriante famille des orchidées. Sa particularité ? Le Liparis est capable de se déplacer... ses bulbes peuvent parcourir plusieurs mètres avec les ruissellements à la surface du marais.



Plus revu depuis 1999 sur le marais, l'agrion de Mercure a fait sa réapparition en 2015 !



Friand de petits insectes, le rossolis à longues feuilles est une des rares plantes carnivores de France, une espèce rare et protégée.

Malgré les assèchements de l'été et les pollutions, l'écrevisse à pieds blancs se maintient sur le site.



Lavoir aménagé à la source du ruisseau de Fenières.

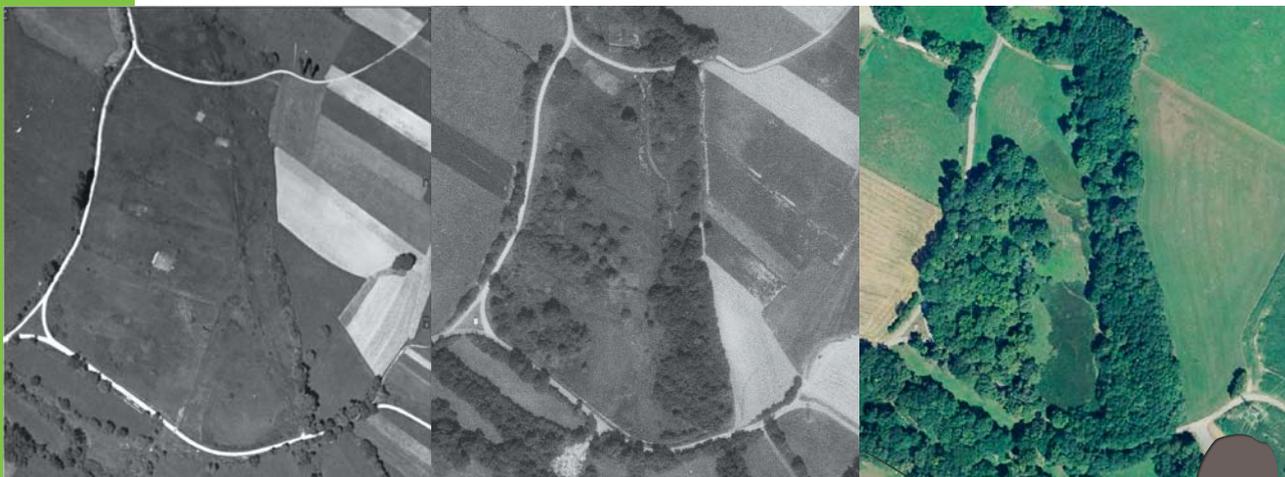


Projet d'assainissement des terrains humides de 1863.

### Hier, des ressources naturelles indispensables

La plupart des villages historiques du Pays de Gex sont curieusement édifiés le long d'une ligne droite. Un fait bien compréhensible dû à l'orientation des couches géologiques qui guide l'eau vers le pied de la montagne à distance régulière. L'accès immédiat à l'eau était autrefois précieux et indispensable pour tous les usages quotidiens (boire, se laver, nettoyer le linge...) ainsi que pour abreuver le bétail.

Quant aux marais, souvent considérés comme de mauvaises terres, ils étaient tout de même fauchés, labourés et drainés pour tenter de mettre à profit tous les terrains disponibles.



Le marais de Fenières en 1932, 1974 puis 2012

### Aujourd'hui, des espaces de loisir et de nature

L'agriculture s'est recentrée sur les terrains les plus rentables. Le marais, difficilement accessibles avec le matériel agricole moderne, est alors délaissé. Il évolue vers la forêt. L'eau potable arrivant directement aux robinets, les ruisseaux ne sont plus « utiles » aux usages quotidiens.

Les abords des ruisseaux et du marais ne sont pas abandonnés pour autant : l'agriculture ou la pêche sont des activités encore bien présentes.

Par ailleurs, l'urbanisation croissante sur le Pays de Gex génère de nouvelles vocations : l'engouement pour les espaces « verts » de proximité est en plein développement (promenades, pratique du golf, jardin communal, etc.).



# Des acteurs pour un projet

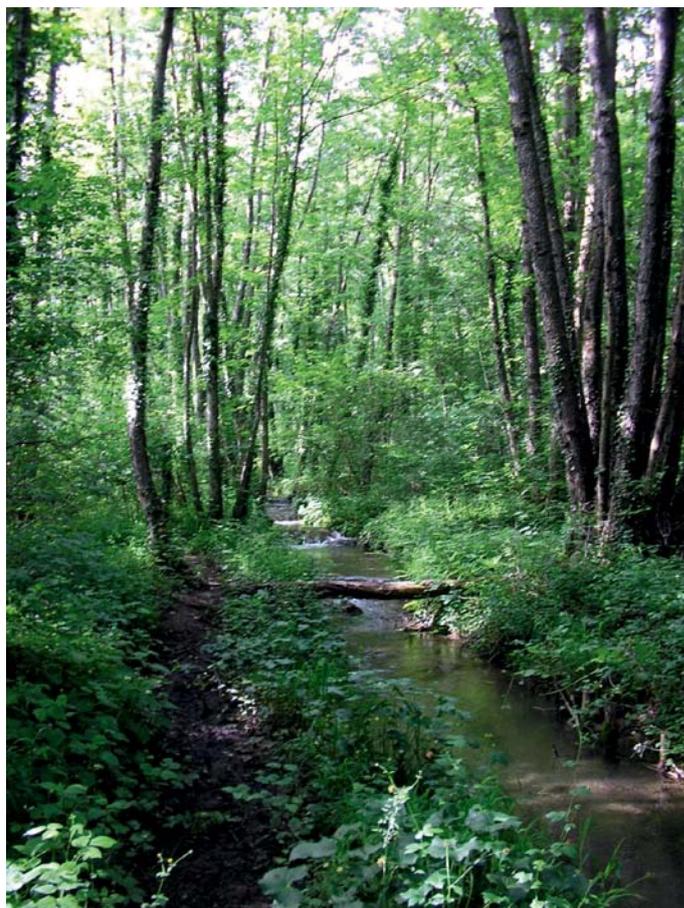
## Un site menacé

La prairie et ses précieuses plantes rares laissent progressivement place à la forêt. L'invasion par le solidage géant, une plante échappée des jardins, est également un problème pour le marais. Sans intervention spécifique, celle-ci colonise par grandes nappes les prairies et les sous-bois, au détriment d'espèces plus sensibles.

Le développement des boisements et l'invasion par le solidage sont souvent les conséquences de la création de fossés de drainage ou de la rectification des ruisseaux en canal plus rectiligne. Permettant ainsi d'abaisser les nappes phréatiques, ces aménagements rendaient autrefois service à l'agriculture, mais aujourd'hui ils contribuent à assécher le marais et les cours d'eau, entraînant une perte de la biodiversité.



Le solidage.



Le ruisseau de Fenières transformé en chenal droit alors que la forme initiale en lacets était en équilibre avec le terrain sur lequel il évolue.

## Tous ensemble pour préserver le marais et les ruisseaux !

La richesse patrimoniale des lieux est connue depuis longtemps. Conscients de cette richesse, les élus des communes, la société de pêche, l'Association pour la Connaissance de la Nature du Jura, les agriculteurs... ont souhaité préserver le site. En 1998, un arrêté préfectoral de protection de biotope a été pris. En 2006, le marais et une partie des ruisseaux ont été reconnus d'intérêt européen en intégrant le réseau Natura 2000. Dès 1999, la gestion du marais a été confiée au Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes, appuyée sur une concertation locale et une convention de partenariat avec la commune de Thoiry, propriétaire du marais.



**Le comité de pilotage** est un lieu d'échanges où l'ensemble des acteurs et usagers du site participe à la construction du projet dans un objectif de préservation du patrimoine nature et culturel. A partir des éléments scientifiques et techniques que présente le Conservatoire, le comité de pilotage apporte les adaptations qu'il juge nécessaires. Le CEN est chargé d'animer cette réflexion collective puis il propose les actions de gestion, les met en œuvre et contrôle leur efficacité.

**Le plan de gestion** est un document qui détaille les objectifs et les actions proposées pour la préservation du patrimoine sur un site donné. Il devient la référence que chaque acteur du projet peut consulter pour comprendre les interventions réalisées.

## Préserver durablement le marais et les ruisseaux

### Restaurer les prairies du marais

Le bilan des dernières années montre qu'une gestion par le feu ne suffit pas à préserver des prairies en bon état. Le marais est envahi par le solidage et les buissons, alors que plusieurs espèces remarquables sont en déclin. Des actions plus ciblées sur les espèces indésirables et une restauration dirigée sur les causes des dysfonctionnements sont nécessaires.

Fauche du solidage à l'aide d'une débroussailluse.



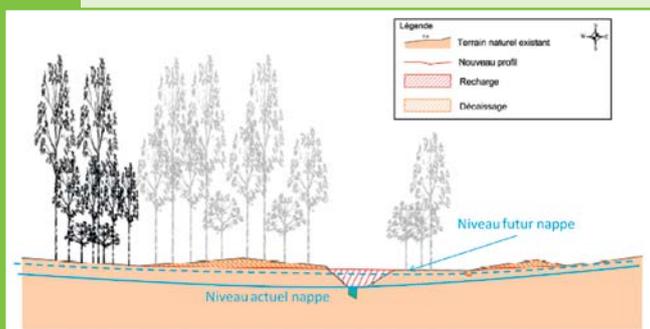
En lisière du marais

### Agrandir les prairies du marais

Depuis les années cinquante, les boisements ont connu une progression fulgurante, réduisant la prairie à une bande centrale. Aujourd'hui, la lisière continue sa progression et le boisement accélère l'évaporation de l'eau de la prairie, apportant aussi un ombrage et un cumul de matière végétal non souhaitables. L'agrandissement de la prairie est utile à son maintien et bénéfique aux espèces rares.

### Améliorer la qualité écologique des trois ruisseaux

Rectifications, pollution chimique ou thermique... les cours d'eau sont souvent les réceptacles de nombreuses activités humaines. Une sensibilisation des habitants du bassin versant et des actions de restauration des berges sont essentielles à l'amélioration de la qualité de l'eau et de la morphologie des ruisseaux.



Plan de restauration du ruisseau de Fenières

### Canaliser la fréquentation

Les acteurs locaux souhaitent préserver la tranquillité et la fragilité du marais et des ruisseaux. Des panneaux d'information et un sentier de pêche pédagogique ont été installés le long du ruisseau de Fenières. Un accès réfléchi et orienté permet de concilier les activités d'extérieur et la conservation des richesses naturelles.



Un panneau marquant l'entrée du marais

### Vérifier les réactions de la nature

La gestion d'espaces naturels n'est pas une science exacte. C'est pourquoi un regard permanent sur l'efficacité des opérations réalisées est toujours nécessaire. Les suivis scientifiques permettent d'observer l'impact de la gestion sur les milieux naturels, la faune et la flore d'exception.



# Les actions prévues entre 2014 et 2023

## Restaurer les prairies du marais

- Etude et restauration hydrologique du marais
- Entretien de la végétation par fauche ou broyage
- Lutte contre le solidage

Entretien du marais par broyage.

## Agrandir les prairies du marais

- Coupes forestières
- Restauration de prairies par dessouchage, ensemencement et fauche
- Lutte contre le solidage

## Améliorer la qualité écologique des trois ruisseaux

- Etude d'incidence sur la décharge du Nant de l'Ainé
- Enlèvement des ouvrages en bois autoclave dans le Nant de l'Ainé
- Installation d'une clôture pour limiter le piétinement du bétail sur le Ru de St-Jean
- Etudes et restauration du ru de Saint-Jean et du ruisseau de Fenières
- Projet de sensibilisation des usagers et des habitants
- Développement d'un partenariat avec RTE pour l'entretien sous les lignes électriques
- Extension de l'arrêté préfectoral de protection de biotope

## Canaliser la fréquentation

- Entretien des panneaux et de la clôture en limite du marais
- Maintien d'une haie autour du marais
- Maintien et réaménagement du sentier de pêche pédagogique sur le ruisseau de Fenières



- Broyage bisannuel avec exportation, intervention manuelle sur le ligneux et solidage
- Comblement des fossés
- Coupe forestière, stabilisation et intervention manuelle sur solidage
- Décapage du solidage
- Enlèvement du bois autoclavé
- Entretien clôture et panneaux
- Entretien sous les lignes électriques
- Fauche tardive dès 1er août
- Fauche tardive dès 1er juillet
- Pose manuelle clôture protection écrevisses
- Restauration de clôture
- Restauration morphologique des ruisseaux
- Limite du site

## QUE POUVEZ-VOUS FAIRE POUR FAVORISER CE PROJET ?

Contribuer à transmettre cette information.

Signaler au Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes toute observation liée aux espèces mentionnées dans ce document.

Apporter votre point de vue lors des réunions du comité de site, celui-ci est important et sera écouté.

Mettre à disposition certaines de vos photos que vous trouvez particulièrement réussies, ou d'anciennes photos du site.

Nous signaler tout problème, toute difficulté susceptible de nuire au projet.

**Le plan de gestion 2014-2023 du marais et des ruisseaux de Fenières est disponible dans son intégralité sur demande.**

**CEN RHÔNE-ALPES / Antenne Ain**

**Sylvie DURET**

sylvie.duret@espaces-naturels.fr

Tél. 04 74 34 37 37

Château Messimy  
01800 CHARNOZ-SUR-AIN  
www.cen-rhonealpes.fr



**Conservatoire  
d'espaces naturels  
Rhône-Alpes**

*Agir ensemble, c'est notre nature !*

Les Conservatoires d'espaces naturels sont des partenaires techniques, créés pour aider les collectivités et les usagers à préserver leur patrimoine naturel. Depuis plus de 25 ans, le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes intervient sur le terrain, aux côtés des acteurs locaux. Spécialiste de la gestion innovante d'espaces naturels à enjeux, il facilite l'émergence de projets allant dans le sens d'une meilleure prise en compte des espaces naturels.

Conception et mise en forme : Cen Rhône-Alpes  
Crédits photos : © Cen Rhône-Alpes

Programme réalisé grâce au soutien financier de :

AVRIL 2016



**AIN**<sup>01</sup>  
le Département

**Auvergne – Rhône-Alpes\***

\* Signature provisoire : le nom de la Région sera fixé par décret en Conseil d'Etat avant le 1<sup>er</sup> octobre 2016, après avis du Conseil Régional.

